

AUTORISATION DE CONDUITE CARISTE CATEGORIE 1A5

UIMM

PÔLE FORMATION
AUVERGNE

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

PÔLE
FORMATION
AUVERGNE

Sécurité réglementaire

30/07/2026

Contenu de la formation

1 - LA LEGISLATION ET LA PROFESSION

Au regard de la législation, connaître :

- Les conditions à remplir pour exercer la fonction de cariste,
- Les responsabilités encourues par le cariste,
- Les conditions à respecter pour circuler sur la voie publique avec un chariot élévateur.

Au regard de la profession :

- Connaître et posséder les qualités exigées du cariste,
- Connaître et gérer les responsabilités du cariste dans son activité,
- Rendre compte des difficultés et des anomalies.

2 - LA SECURITE

- Appliquer les consignes de conduite, de circulation et de stationnement.
- Appliquer les consignes à suivre en cas d'accident ou d'incendie.
- Choisir le chariot adapté aux charges à manutentionner.
- Identifier les pictogrammes de manutention et les étiquettes de matières dangereuses.

3 - LA TECHNOLOGIE DU CHARIOT ELEVATEUR

- Citer les catégories de chariots élévateurs.
- Identifier (schéma + chariot) les principaux organes d'un chariot élévateur.
- Citer les dispositifs de sécurité du chariot élévateur.
- Identifier sur un schéma les éléments composant le circuit hydraulique d'un chariot élévateur.
- Assurer la maintenance de premier niveau.
- Citer les différents types de palettes et leur emploi.

CENTRES DE FORMATION

Désertines, Thiers, Cournon

DURÉE DE LA FORMATION

2 jours / 14 heures

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap.

NOS ATOUTS

- + de 50 ans d'expérience dans la formation aux métiers de l'industrie
- 15 stagiaires maximum sur les enseignements professionnels
- Un parc machine moderne : écrans interactifs, robots, simulateurs de soudure, impression 3D...
- + de 500 entreprises parentaires

Prérequis de la formation

Aptitude médicale à la conduite de chariots automoteurs et de manutention

Les objectifs

Être capable, au terme de la formation, sous la responsabilité et sur les directives d'un responsable, de :

- Réaliser les opérations de chargement et de déchargement de véhicules, les opérations de stockage et de déstockage, de transfert de charges :
 - En utilisant des chariots élévateurs de catégorie 3,
 - En appliquant les consignes de conduite et de sécurité en vigueur, en entreprise et sur la voie publique,
 - En respectant une norme minimale de productivité.

- Assurer la maintenance de premier niveau du matériel et des équipements utilisés,
- Rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions.
- Conduire des chariots élévateurs de catégorie 3 définies par la CARSAT en conformité avec les règles de sécurité en vigueur, afin de satisfaire à l'examen théorique et pratique en fin de stage.

Durée de la formation

2j soit 14h

Contact

Centre de Clermont :
7 rue du Bois Joli 63800 Cournon-d'Auvergne
04 73 69 41 11

Centre de Montluçon :
62 rue Henri Barbusse 03630 Désertines
04 70 28 23 12

Les centres vous accueillent sans rendez-vous tous les mercredis après-midi de 14h à 17h !

Centre de Thiers :
ZA de Matussière, 28 rue du Forez 63300 Thiers
04 73 51 04 03

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Alternance entre apports de connaissances théoriques, démonstrations et travaux pratiques. Utilisation de moyens audiovisuels. Recueil de conseils d'utilisation et consignes de sécurité

Modalité d'évaluation

Les connaissances et / ou les capacités professionnelles de l'apprenant(e) sont évaluées en cours de formation par différents moyens : Tests de connaissances, Réalisation d'un parcours

Modalités d'accès

Entrée / sortie permanente. Prendre contact avec le centre pour l'inscription. Accès sous 1 mois variable selon les disponibilités et sous réserve du nombre de place.

Nous contacter pour connaître les dates des inter planifiés. Inscription 15 jours avant le début de la formation au plus tard.

Tarifs

420€ HT par personne